

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Clarville S.A.**, Rue des Courtils 44, 2016 Cortaillod
2.

Déclaration de faillite: 17.05.2010
3.

Suspension de faillite: 26.01.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.02.2011
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6.

Remarques: But : commerce de radios, télécommunications, auto-radios et accessoires en tous genres; assumer des participations et se charger d'opérations immobilières.

Office des faillites
2053 Cernier

00591297